

RCS : VALENCIENNES

Code greffe : 5906

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VALENCIENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00353

Numéro SIREN : 801 914 078

Nom ou dénomination : 3 SLA

Ce dépôt a été enregistré le 04/06/2018 sous le numéro de dépôt 1814

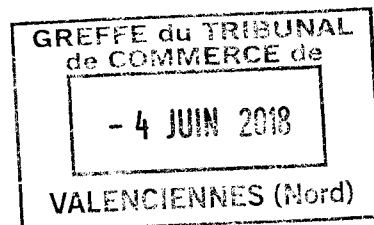
3 SLA
Société par Actions Simplifiée
au capital de 40.000 €

Siège Social : 26 Avenue du Général Horne
59300 VALENCIENNES

RCS VALENCIENNES 801 914 078

EXERCICE AU 31 OCTOBRE 2017

- *Bilan et compte de résultat*
- *Annexe comptable*
- *Rapport de Gestion*
- *Texte du projet de RESOLUTION contenant proposition d'affectation du résultat*



LE SOUSSIGNE, Monsieur Alain SEGOND,
En qualité de Président,
Certifie que les documents ci-dessus énoncés et annexés sont conformes aux originaux
correspondants.

VALENCIENNES,
Le 22 Mai 2018

Cachet

Signature

SARL 3 SLA L'OPÉRA BAR
26 Avenue du Général Horne
59300 VALENCIENNES
Email : contact@lopera-bar.com
SIRET : 801 91 40 78 000 10

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Alain Segond", written over a set of horizontal lines.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Certifié - Conforme

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Durée de l'exercice précédent* 12

Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/10/2017

Désignation de l'entreprise SAS 3 SLA

Adresse de l'entreprise 26 AVENUE DU GENERAL HORNE 59300 VALENCIENNES

Numéro SIRET* 8 0 1 9 1 4 0 7 8 0 0 0 1 0

						Exercice N clos le, 31/10/2017			
				Brut 1	Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB	AC				
		Frais de développement *		CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	AG				
		Fonds commercial (1)		AH	130 000	AI	130 000		
		Autres immobilisations incorporelles		AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN	AO				
		Constructions		AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	70 438	AS	33 999	36 439	
		Autres immobilisations corporelles		AT	152 372	AU	47 425	104 946	
		Immobilisations en cours		AV	AW				
		Avances et acomptes		AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	CT				
		Autres participations		CU	CV				
		Créances rattachées à des participations		BB	BC				
		Autres titres immobilisés		BD	BE				
		Prêts		BF	BG				
		Autres immobilisations financières*		BH	7 368	BI		7 368	
		TOTAL (II)				BJ	360 179	BK	81 425
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	52	BM		52
En cours de production de biens			BN	BO					
En cours de production de services			BP	BQ					
Produits intermédiaires et finis			BR	BS					
Marchandises			BT	24 902	BU		24 902		
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY				
		Autres créances (3)		BZ	3 701	CA		3 701	
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD	CE				
	Disponibilités		CF	156 423	CG		156 423		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	2 874	CI		2 874		
	TOTAL (III)		CJ	187 954	CK		187 954		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	548 134	1A	81 425	466 709		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 3 SLA		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)			DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	2 872
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	54 577
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	69 701
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	167 152
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	136 213
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	70 746
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	35 672
	Dettes fiscales et sociales			DY	56 924
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	299 556	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	466 709	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	199 632
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3 SLA							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	676 323	FB		FC	676 323	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	891	FH		FI	891	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	677 214	FK		FL	677 214	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	39 521		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ	21		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	716 757
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	201 885	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(3 876)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 934	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(52)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	220 192	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	21 812	
	Salaires et traitements*					FY	104 407	
	Charges sociales (10)					FZ	36 307	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	30 042
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	35	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	612 688
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	104 068	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU	7 534	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(7 534)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	96 533	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3 SLA		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	864
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	542
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 406
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 646
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 292
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 939
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(4 533)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	22 299
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	718 163
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	648 461
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	69 701
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	HY	
		IG	
	(3) Dont {	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
MARCHANDISES DETRUITES		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
REGULARISATION ECARTS SALAIRES		2 643	
REGULARISATION ECARTS TVA		1	864
VNC ELEMENTS ACTIF CEDES IMMO CORP		2	
CESSION ELEMENTS IMMO CORP		3 292	542
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

COMPTES ANNUELS

Période du 01/11/2016 au 31/10/2017

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3 SLA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2017, dont le total est de 466 709 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 69 702 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2016 au 31/10/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/01/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 4 136 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	2016	2015	2014	2013
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	130 000			130 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	130 000			130 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	58 391	13 059	1 012	70 439
- Installations générales, agencements aménagements divers	136 007	1 110		137 117
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 321		9 065	15 256
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	218 718	14 169	10 077	222 811
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	7 228	141		7 368
Immobilisations financières	7 228	141		7 368

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations			
Virements de poste à poste			
Virements de l'actif circulant			
Acquisitions	14 169	141	14 310
Apports			
Créations			
Réévaluations			
Ventilation des diminutions			
Virements de poste à poste			
Virements vers l'actif circulant			
Cessions	10 077		10 077
Scissions			
Mises hors service			

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Éléments achetés	130 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 870	12 712	582	34 000
- Installations générales, agencements aménagements divers	24 262	13 662		37 924
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 035	3 668	6 202	9 502
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	58 167	30 042	6 784	81 425

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 13 945 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Prêts	Autres	Total
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 368		7 368
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	3 702	3 702	
Capital souscrit - appelé, non versé	2 875	2 875	
Charges constatées d'avance			
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 400 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 299 557 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Échéance à moins de 12 mois	Échéance de 12 à 18 mois	Échéance de plus de 18 mois
Emprunts obligataires convertibles (*)			
Autres emprunts obligataires (*)			
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine			
- à plus de 1 an à l'origine	136 214	36 289	99 925
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 673	35 673	
Dettes fiscales et sociales	56 924	56 924	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (**)	70 746	70 746	
Produits constatés d'avance			
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	35 026		
(**) Dont envers les associés	70 746		

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 70 746 euros.

Charges à payer

	(€)
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	1 606
HONORAIRES A PAYER	2 024
CONGES A PAYER	2 975
SALAIRES & PRIMES A PAYER	20 000
ORG.SOC.CH./CONGES PAYES	595
CH.SOC.A PAYER/SAL.PAYES	9 000
COTIS.FONCIERE A PAYER	1 702
COTIS.VALEUR AJOUTEE A PAYER	261

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant	Montant
	2016	2017
	Montants	Montants
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	244	
ASSURANCE D AVANCE	1 174	
COTISAT. D AVANCE	1 457	

 Autres informations**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

3 SLA

Société Par Actions Simplifiée au capital de 40 000.00 €

Siège social : 26 AVENUE DU GENERAL HORNE

59300 VALENCIENNES

801 914 078 RCS VALENCIENNES

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2017

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 AVRIL 2018

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 octobre 2017 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 677 215 € contre 650 969 € pour l'exercice précédent, soit une progression de 4.03 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 612 689 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 30 042 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 125 397 € à 140 715 €, soit une progression de 12.22 %.

Le résultat d'exploitation ressort à 104 069 € contre 84 148 € pour l'exercice précédent, marquant une progression de 23.67 %.

Le résultat financier, d'un montant de -7 535 €, contre -9 636 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 96 534 €, contre 74 512 € au 31 octobre 2016.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -4 533 €, contre -2 421 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de 22 299 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 69 702 €, représentant 10.29 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en progression de 23.06 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un bénéfice de 56 640 €, soit 8.7 % du chiffre d'affaires.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 69 701.77 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Un résultat de	69 701.77 €
- Affectation d'une somme de	1 127.48 €
au compte de "réserve légale", pour la porter à 10 % du capital social	
- Une somme de	68 574.29 €
affectée, pour solde, au compte "Autres réserves".	

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Détention du capital social par les salariés

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le personnel salarié de la société ne détient pas de participation dans le capital de la société à la date de clôture de l'exercice.

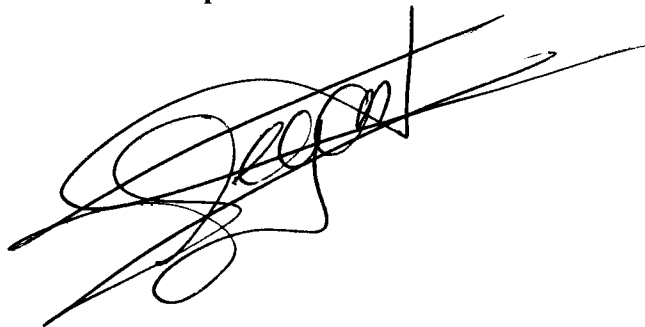
Conventions réglementées

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2017.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

3 SLA

Société Par Actions Simplifiée au capital de 40 000.00 €

Siège social : 26 AVENUE DU GENERAL HORNE

59300 VALENCIENNES

801 914 078 RCS VALENCIENNES

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN
DATE DU 30 AVRIL 2018

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2017, s'élevant à 69 701.77 €, de la manière suivante :

- | | |
|--|-------------|
| - Un résultat de | 69 701.77 € |
| - Affectation d'une somme de | 1 127.48 € |
| au compte de "réserve légale", pour la porter à 10 % du capital social | |
| - Une somme de | 68 574.29 € |
| affectée, pour solde, au compte "Autres réserves". | |

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Confirme
[Signature]